

Speed dating : 7 minutes pour tout comprendre sur les data* de l'immigration

*** Ça fait bien hein, en tout cas c'est mieux que « stats » ...**

Planning

1. **Concepts** (*Étranger, métèque, pique-assiette, assisté, terroriste, ..., êtres humains?*)
2. **Le stock** : Combien d'immigrés en France, est-ce beaucoup ?
3. **Les flux migratoires** (*plutôt les flux entrants ...*)
4. **Étudiants et demandeurs d'asile** (*Les gentils et les méchants*)
5. **Le côté obscur des statistiques de l'immigration** (████████████████████)
6. **Les descendants d'immigrés** (des Français comme les autres, mais quand même un peu moins que les autres)

Annexe

7. **Données** (*Statistiques, ouvrages de base*)

Concepts

Concepts (**Immigré**, **Étranger**, Stock et **Flux**)



Immigré : personne originaire d'un pays « A » et résidant dans un pays « B »

Originaire : pays de naissance / Résidant : « ordinairement », par exemple, la définition « internationale » (ONU, OCDE, Eurostat) : personne nées dans un pays « A » et résidant (depuis au moins un an, plus de la moitié du temps, ...) dans un pays B.

Étranger : critère de nationalité (étranger = pas Français, cf « bi-nationaux »)

En France et dans d'autres pays européens, part non négligeable de personnes **nées à l'étranger, mais de nationalité française** : sociologiquement plus proches des Français que des étrangers.

Définition du HCI (1992) : immigré = personne née de nationalité étrangère à l'étranger (et résidant ordinairement en France)

« Stock » » : personnes présentes en France, exemple, nombre d'immigrés résidant en France en 2018

Flux : personnes arrivant en France une année donnée (immigration) ou quittant la France une année donnée (émigration)

Les stocks

En France :

7,6 millions (11,6%) de personnes nées à l'étranger dont 1,7 sont nées françaises et 5,9 millions sont immigrées.

Par grande origines des immigrés :

Europe 36 % dont 19 % pour Espagne, Italie, Portugal

Afrique : 44 % dont 29 % pour Algérie, Maroc, Tunisie

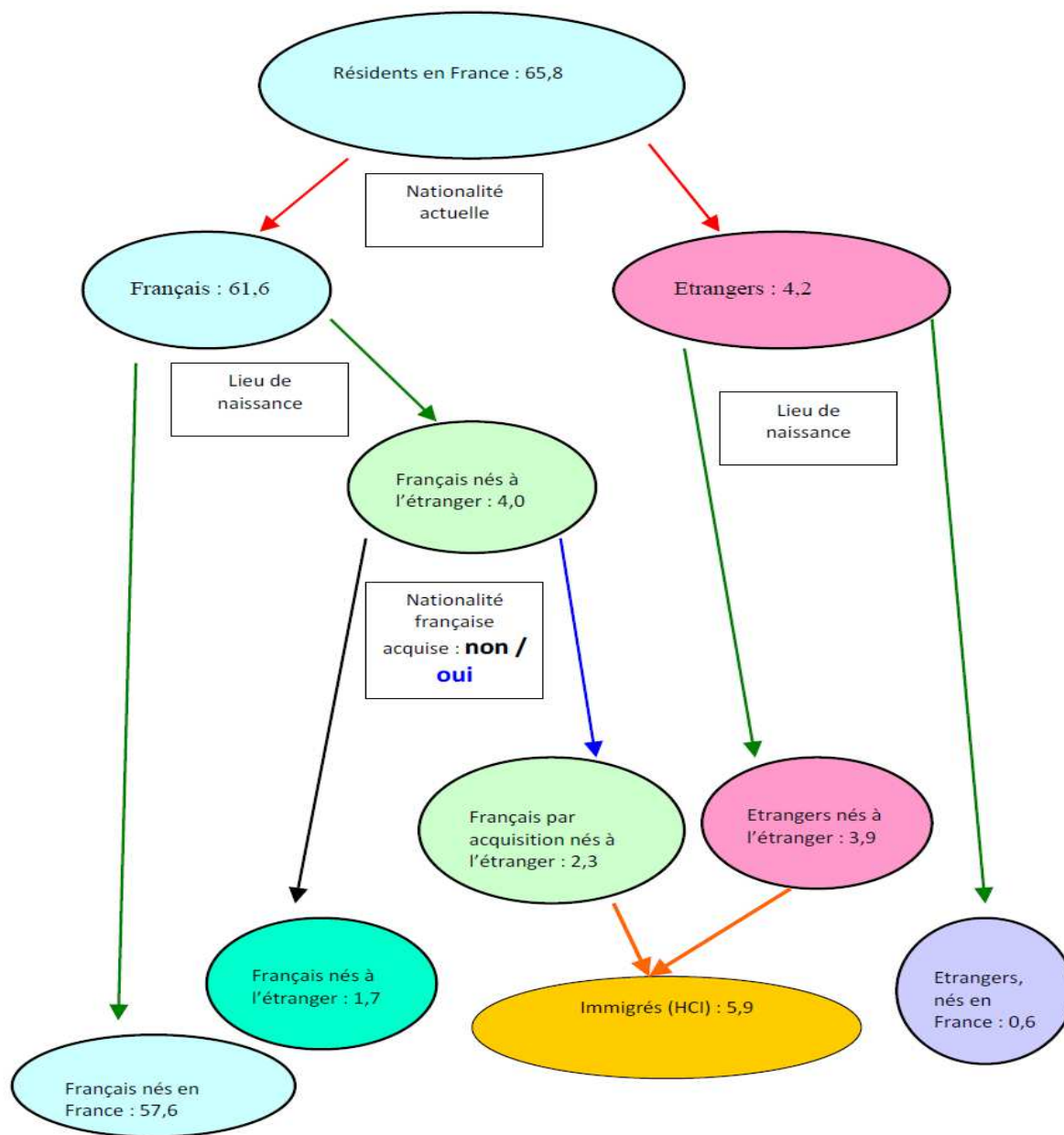
Autres continents : 16% (La Turquie ne représente que 4 %)

Nouvelles origines : Chine et Roumanie

Voir :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1410693>

Source Insee (2013)



Les flux migratoires



Une estimation difficile

a) approche démographique : (insee) chaque année, on compte les personnes présentes qui déclarent avoir été résidentes à l'étranger l'année précédente (**flux**).

Étude de C.Brutel (2013) : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2593515>

Techniquement très compliqué ; 230 000 immigrés entrants, 30 000 sortants

Approches indirectes des « sortants » (on estime mal les Français à l'étranger ...).

b) approche administrative (**pseudo-flux**) : (DGEF-DSED) chaque année le DSED publie le effectifs de « personnes adultes étrangères non ressortissantes d'un pays de l'EEE obtenant pour la première fois un titre de séjour de plus d'un an ou un titre « étudiants »* .

c) Différences : plein ! Tableau pour 2016

Autre problème : publication en janvier N+1 des estimation de l'année N, de mauvaise qualité.

Mais « chiffre » bien médiatisé ...

L'Insee publie par ailleurs le « solde migratoire » ...

**vous pouvez inspirer*

Motifs d'admission	DGEF	OCDE	Ecart
Economique	23,0	27,9	8 ans
Familial	89,1	98,4	2 ans
Divers	14,7	22,5	divers
Humanitaire	30,0	23,2	3 ans
Libre circulation		86,9	sans objet
Total		258,9	
Etudiants	73,6	71,2	
Total pseudo-flux	230,4		

Etudiants, demandeurs d'asiles, touristes

Les immigrés devant avoir un titre de séjour (hors « libre circulation UE »)

Catégories « économique », « familiale » et « humanitaire » : idée d'une installation durable (discutable : transnationalisme, allers retours, retour des demandeurs d'asile lorsque la situation s'améliore, ..., le syndrome du retraité portugais ... ou anglais)

Catégories plus « floues » :

Exemple, les étudiants, changement de statut.

[A noter (la problématique du Brain Drain) : les étudiants sont « une bonne affaire pour le pays d'accueil », études en partie payées par le pays d'origine, insertion professionnelle rapide et de qualité. Ce n'est pas forcément une mauvaise affaire pour le pays d'origine, la perspective d'une migration réussie a un effet incitatif sur l'ensemble de la population à augmenter son capital humain (Rapport 2018). Empiriquement ..., ça dépend ...]

Demandeurs d'asile : en principe, doivent quitter le territoire si déboutés
en pratique, beaucoup restent et obtiennent un droit au séjour après un certain temps.

Démographiquement : à compter dans les immigrés, légalement, non. Difficiles à recenser car souvent en hébergement collectif. L'OFPRA les dénombre à l'unité près ...

<https://www.ined.fr/fr/publications/population-et-societes/admission-sejour-demandeurs-asile-france-depuis-2000/>
(D'Albis et Boubtane, 2018)

Travailleurs saisonniers, visiteurs, touristes : frontière parfois floue entre immigration et passage occasionnel



Le côté obscur des statistiques ...



Ce qu'on sait mal ou ...pas du tout

L'immigration « clandestine ». Chiffrage via l'AME : « proxy » d'environ 400 000 personnes, rendu vraisemblable avec diverses estimations alternatives.

Enquête Elipa (DGEF-DSED, 2009) : 30 % des « primo-arrivants » ont connu une période où ils n'avaient pas de droit au séjour entre leur entrée en France et l'obtention de leur premier titre d'un an ou plus. Notamment les « overstayers ».

Aucune volonté de vraiment savoir : problème « mineur », consensus politique (hors un parti bien particulier) pour ne pas mettre en avant ces sujets... Pas forcément inefficace ...

Pour mémo, 11 millions de clandestins aux Etats-Unis ...

Des super-clandestins ? Certainement.

Exemple d'estimations : enquête Enfams, suivi des « nettoyage de jungles », incohérence dans les données, ... *Mon opinion personnelle est que ça ne dépasse pas 100 000.*

A noter la fausse bonne idée : Nbre clandestins = population recensée – population avec droit identifié (une chance sur deux d'avoir un nombre ... négatif!)

Les descendants d'immigrés



Faut-il les compter comme tels (statistiques ethniques ?): ce sont des Français comme les autres.

Mais (descendants d'origine africaine ou turque) :

40 % de « chances » de moins que les autres d'atteindre bac + 2

3 fois plus de « chances » d'être au chômage

7 fois plus de « chances » d'habiter un quartier défavorisé

10 fois plus de « chances » d'être contrôlé au faciès

7,3 millions de descendants en France (record UE), croissance rapide (+ 150 000 par an, 20 % des naissances). Origines une peu plus européennes que les immigrés (décalage dans le temps)

Analyse du chômage : effet diplôme (lui même bien expliqué par les conditions de vie des parents

effet âge : les descendants sont beaucoup plus à l'âge où l'on s'insère économiquement

Cela n'explique au mieux que la moitié de l'écart

Hypothèse « main stream » : discrimination (mesurée, mais mal (testing,))

Probablement à affiner : effets « quartiers » qui jouent sur le diplôme et l'offre d'emploi, la proximité des services, ..., non évalués : discrimination « institutionnelle » : négligée dans les analyses.

Repose le sujet des « statistiques ethniques ».

Données et ouvrages de base



Insee :

Obligation européenne de fournir des données à la Commission européenne (CE)

Essentiellement les données démographiques (issues du recensement) et des données de stock

Publie tout les cinq à dix ans un « Insee référence », synthèse des connaissances statistiques (démographie, analyse des flux, éducation, emploi, conditions de vie des immigrés (et descendants dans la dernière édition, 2012). Publie régulièrement des études « socio-démographiques ».

OCDE :

Harmonise les données de ses états membres issues de différentes sources, notamment les données de flux

Publication annuelle très riche de données et d'analyses : « perspectives des migrations internationales »

CE (eurostat) : tableaux de données, « briefs »

CE + OCDE : ouvrage très riche de données et brèves analyses sur l'intégration dans les états membres.

Ined : pas de production de données, mais chronique annuelle plus publications. En fer de lance pour exploiter les enquêtes structurelles (MGIS, TeO, TeO₂ à venir)

Ministère de l'intérieur / DGEF : données administratives (pseudos-flux, nationalités, ..., fournies à Eurostat et OCDE. Autrefois, publications d'études.

Sources de données abondantes, parfois éparses, largement sous-exploitées et peu de coordination

Merci pour votre attention !

G.Bouvier : gepie.bouvier@gmail.com

Une minute de publicité ?

Insee :

Deux sources donnent beaucoup d'information : recensement et enquête emploi.

Enquêtes ménages : depuis un peu plus de 10 ans, quasiment toutes les enquêtes ménages permettent de « repérer » les descendants d'immigrés »

=> données sur la démographie, familles, logement, éducation, conditions de vie, ...

Données abondantes, tout n'est pas exploité ...

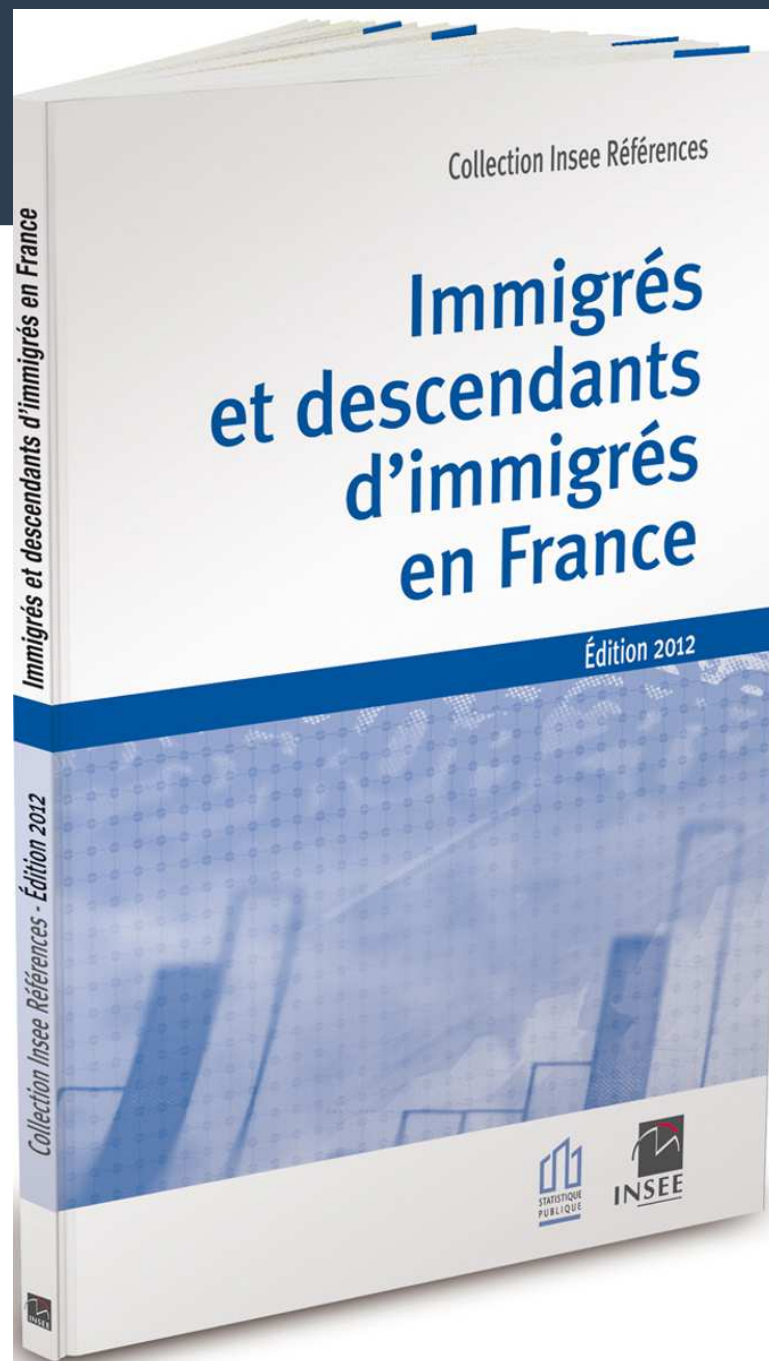
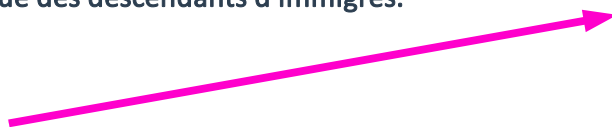
Sur insee.fr : démographie\étrangers et immigrés :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&theme=5>

Pas de repérage des descendants d'immigrés dans le recensement

Lacunes pour la répartition géographique des descendants d'immigrés.

Ouvrage de synthèse



Une deuxième minute ...

L'enquête TeO et l'Ined

Enquête ménage réalisée en 2008, par l'Ined et l'Insee

Ouvrage d'études publié en 2016 : couvre l'ensemble des thèmes (emploi, éducation, logement, discriminations, ...) pour les immigrés et descendants d'immigrés

La plupart des chapitres consistent en la mise en forme de documents de travail (de l'Ined) parus entre 2010 et 2013, le premier ayant présenté une synthèse des premiers résultats.

Une nouvelle enquête TeO est en cours de réalisation, toujours en collaboration Ined-Insee

La collecte est prévue fin 2019-début 2020

